

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 19 décembre 2019 à 9h30  
« Consommation, épargne et recours au crédit des retraités »

<b>Document n° 10</b>
-----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

## **Passif et endettement privé des ménages**

*Extrait de INSEE Références « Les revenus et le patrimoine des ménages »,  
édition 2018 (fiches n°2.5 et 2.6).*



## 2.5 Passif des ménages

Début 2015, 46 % des ménages vivant en France ont au moins un emprunt en cours de remboursement, pour des raisons privées ou professionnelles. Pour ces ménages endettés, le montant d'endettement moyen est de 71 600 euros. Pour la moitié d'entre eux, ce montant est inférieur à 29 000 euros. Le montant des sommes restant à rembourser au titre de l'endettement privé par les ménages ayant contracté au moins un emprunt privé s'élève en moyenne à 66 000 euros ; l'endettement moyen à titre professionnel, qui ne concerne que 2 % des ménages, s'élève à 60 000 euros.

Début 2015, la masse de dettes contractées, qui constituent le **passif** des ménages, représentent 12 % du montant total des **actifs** détenus par l'ensemble des ménages. Les dettes des 10 % des ménages les mieux dotés en **patrimoine brut** équivalent à 9 % de leurs actifs. En revanche, les ménages les moins bien dotés sont plus lourdement endettés au regard de leur patrimoine : leurs dettes représentent 41 % des actifs qu'ils possèdent.

Les ménages peuvent contracter des emprunts pour différentes raisons : pour acquérir leur résidence principale ou un autre bien immobilier, pour réaliser de gros travaux immobiliers, pour acheter une voiture ou un autre bien d'équipement, ou encore pour des raisons professionnelles. Début 2015, 83 % des encours d'emprunts contractés par les ménages ont un motif immobilier. C'est essentiellement le cas des emprunts contractés par les ménages situés au-dessus du 4<sup>e</sup> décile de patrimoine brut (les 60 % les mieux dotés), pour la plupart propriétaires ou accédant à la propriété de leur résidence principale. Au contraire, les ménages situés en dessous du 2<sup>e</sup> décile de patrimoine brut (les 20 % les moins bien dotés) sont essentiellement endettés à titre privé pour des motifs autres que l'immobilier : achat d'un véhicule, crédits à la consommation, etc.

Moins d'un quart des ménages du premier quartile de **revenu disponible** (les 25 % les plus modestes en revenu disponible) sont endettés, contre les deux tiers pour le dernier quartile, car le niveau de revenu est un élément déterminant d'accès au crédit. Le niveau de l'endettement suit le même profil, puisque l'endettement moyen des ménages du premier quartile de revenus ayant souscrit un emprunt est de 28 200 euros, quand il s'élève à 112 000 euros pour les ménages endettés du dernier quartile.

La position dans le cycle de vie est, elle aussi, un élément central dans l'endettement des ménages : en moyenne, l'endettement des ménages va croissant jusqu'à 40 ans pour ensuite s'amoinrir. Ainsi, 66 % des ménages de 30 à 39 ans sont endettés pour un montant moyen de 104 600 euros, quand les ménages de 70 ans ou plus ne sont que 11 % à avoir contracté des dettes non encore remboursées, pour un montant moyen de 15 200 euros. De même, selon la catégorie socioprofessionnelle, les ménages ayant une personne de référence retraitée sont entre 13 % et 29 % à être endettés, contre 44 % à 74 % pour les ménages ayant une personne de référence en activité.

Les professions libérales sont les plus gros emprunteurs : 72 % de ces ménages sont endettés, de 184 000 euros en moyenne, mais 10 % d'entre eux sont endettés de plus de 415 000 euros.

Les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants accueillent les proportions les plus importantes de ménages endettés (50 % et 54 %, contre 41 % à 42 % pour les zones plus peuplées). Néanmoins, c'est dans l'unité urbaine de Paris que les niveaux d'endettement sont les plus élevés : de 88 600 euros en moyenne pour les ménages endettés, mais 10 % d'entre eux sont endettés de plus de 220 000 euros. ■

### Définitions

**Passif, actifs, patrimoine brut, revenu disponible** : voir *annexe Glossaire*.

# Passif des ménages 2.5

## 1. Montants d'endettement selon le type d'endettement

en euros

	Proportion de ménages endettés (en %)	Montants parmi les ménages endettés			
		Endettement moyen	Endettement médian (D5)	1 <sup>er</sup> décile (D1)	9 <sup>e</sup> décile (D9)
Endettement privé	45,0	66 000	26 700	1 300	166 100
pour motif immobilier	28,8	95 700	75 000	6 800	194 900
pour d'autres raisons	26,1	8 300	4 100	500	16 100
Endettement professionnel	2,2	60 000	17 800	800	150 300
<b>Endettement total</b>	<b>45,7</b>	<b>71 600</b>	<b>29 000</b>	<b>1 400</b>	<b>175 900</b>

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Note : le calcul de l'endettement moyen et médian, des déciles D1 et D9 est réalisé uniquement sur les ménages ayant contracté ce type d'endettement.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

## 2. Endettement des ménages selon le décile de patrimoine brut

en %

Tranche de patrimoine brut	Ratio passif/actifs des ménages	Répartition des encours par motif d'emprunt			
		Emprunts pour des biens immobiliers	Autres emprunts privés	Emprunts professionnels	Ensemble
Inférieur à D1	41	1	99	0	100
De D1 à D2	22	9	88	3	100
De D2 à D3	12	20	77	3	100
De D3 à D4	9	64	26	10	100
De D4 à D5	18	88	8	4	100
De D5 à D6	21	94	5	1	100
De D6 à D7	20	93	5	2	100
De D7 à D8	15	91	6	3	100
De D8 à D9	11	86	5	9	100
Supérieur à D9	9	72	4	24	100
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>83</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Note : ces calculs sont réalisés sur l'ensemble des ménages vivant en France, qu'ils soient endettés ou non.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

## 3. Endettement selon les caractéristiques du ménage

en euros

	Proportion de ménages endettés (en %)	Montants parmi les ménages endettés			
		Endettement moyen	Endettement médian (D5)	1 <sup>er</sup> décile (D1)	9 <sup>e</sup> décile (D9)
<b>Revenu disponible<sup>1</sup></b>					
Inférieur au 1 <sup>er</sup> quartile	22,0	28 200	4 100	600	84 900
Du 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>e</sup> quartile	38,3	36 700	10 200	800	105 000
Du 2 <sup>e</sup> au 3 <sup>e</sup> quartile	53,7	62 300	27 000	2 000	152 000
Supérieur au 3 <sup>e</sup> quartile	68,7	112 000	76 100	4 000	238 800
<b>Âge de la personne de référence du ménage</b>					
Moins de 30 ans	41,3	58 300	11 200	800	163 600
De 30 à 39 ans	65,8	104 600	92 000	2 100	211 400
De 40 à 49 ans	66,4	85 800	54 800	2 400	200 000
De 50 à 59 ans	56,4	62 500	22 000	1 600	150 000
De 60 à 69 ans	37,4	35 200	9 400	1 000	88 000
70 ans ou plus	11,4	15 200	4 000	300	26 300
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage</b>					
Agriculteur	73,5	150 400	81 000	5 000	385 000
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	66,6	121 600	74 000	3 200	302 000
Profession libérale	72,1	184 000	130 000	10 500	415 000
Cadre	65,8	118 600	91 200	3 600	255 000
Profession intermédiaire	68,1	78 600	50 900	2 400	184 000
Employé	52,9	46 900	13 500	1 000	133 100
Ouvrier qualifié	60,8	56 600	32 800	1 400	142 100
Ouvrier non qualifié	44,0	40 300	10 300	500	119 300
Retraité ancien agriculteur	12,9	24 400	9 700	600	77 400
Retraité ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise	22,1	46 800	14 000	1 200	116 000
Retraité ancien cadre ou profession libérale	29,2	30 100	10 000	1 000	72 300
Retraité ancien salarié	22,3	20 200	6 400	600	55 800
Autre inactif n'ayant jamais travaillé	16,0	21 000	6 200	400	60 000
<b>Taille de l'unité urbaine de résidence</b>					
Commune rurale	54,4	78 200	47 200	2 500	167 300
De moins de 20 000 habitants	49,7	64 400	25 000	1 500	160 000
De 20 000 à moins de 100 000 habitants	41,4	63 900	27 000	1 300	155 700
De 100 000 à moins de 200 000 habitants	41,1	55 200	14 400	900	153 600
Plus de 200 000 habitants (hors Paris)	41,4	67 800	15 600	700	183 800
Unité urbaine de Paris	42,1	88 600	35 100	1 600	222 000
<b>Ensemble</b>	<b>45,7</b>	<b>71 600</b>	<b>29 000</b>	<b>1 400</b>	<b>175 900</b>

1. Parmi les ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015

## 2.6 Endettement privé des ménages

D'après les enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (**dispositif SRCV-SILC**), en 2016, un ménage français sur deux est endetté à titre privé, c'est-à-dire qu'il rembourse un emprunt ou un crédit pour des besoins privés. La part des ménages endettés pour un motif immobilier est supérieure à celle des ménages endettés pour un motif de consommation (respectivement 33 % et 27 %). Un ménage sur dix cumule à la fois crédit immobilier et crédit à la consommation.

Un peu moins des trois quarts des ménages endettés pour un motif immobilier ont contracté un emprunt pour l'achat de leur résidence principale ; les autres ménages sont endettés pour un autre achat immobilier ou foncier ou pour des travaux de rénovation.

Parmi ceux qui sont endettés pour motif de consommation, 63 % le sont pour l'achat d'une voiture ou d'une moto, 11 % pour l'achat de biens d'équipement et 35 % pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation en particulier) ; certains pouvant être endettés simultanément pour plusieurs motifs (9 %).

Les montants et les causes de l'endettement des ménages varient selon leur position dans leur cycle de vie. L'endettement immobilier est en effet plus fréquent en milieu de cycle de vie et les montants des remboursements plus élevés. Le montant médian mensuel tous remboursements confondus croît dans les premières années de la vie active et atteint son maximum pour les ménages dont la personne

de référence est âgée de 30 à 39 ans : la moitié de ces ménages remboursent plus de 800 euros par mois. Cette période coïncide avec des besoins en équipement pour le ménage qui peuvent être importants (surtout avec les achats immobiliers) ainsi qu'avec un **niveau de vie** plus élevé. À partir de 40 ans, ce montant décroît. La moitié des ménages endettés dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus remboursent moins de 235 euros par mois.

En dessous du 1<sup>er</sup> **décile** de niveau de vie, trois ménages sur dix ont souscrit un crédit contre six sur dix entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> décile, et seulement cinq sur dix au-dessus du dernier décile. Le **taux d'endettement** des ménages de niveau de vie intermédiaire est supérieur à celui des ménages de part et d'autre de la distribution des niveaux de vie. Quel que soit le niveau de vie, une fraction des ménages apparaît fortement endettée : en 2016, 6,5 % des ménages remboursent des charges d'emprunt (intérêts et capital) qui représentent au moins 33 % de leur revenu disponible. Cette proportion est supérieure à 5 % dans toutes les tranches de niveau de vie et atteint 9,2 % pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile.

Les ménages pauvres (dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**) ont davantage de retards de paiements (emprunts, loyers, impôts, électricité, gaz, eau, etc.) : 21,5 % d'entre eux ont eu au moins un retard de paiement au cours des douze derniers mois, contre 6,7 % des autres ménages. ■

### Définitions

**Dispositif SRCV-SILC** : voir *annexe Sources et méthodes*.

**Niveau de vie, décile, seuil de pauvreté** : voir *annexe Glossaire*.

**Taux d'endettement** : ratio entre le montant des remboursements et le revenu disponible du ménage.

### Pour en savoir plus

- « Les durées d'emprunts s'allongent pour les plus jeunes », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Endettement et recours aux services bancaires en 2008 », *Insee Première* n° 1352, mai 2011.

# Endettement privé des ménages 2.6

## 1. Part des ménages endettés à titre privé selon le motif

en %

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitat <sup>1</sup>	30,4	29,7	29,4	30,4	31,2	30,7	31,7	32,1	33,3	32,5	32,6	33,2
<i>dont acquisition de la résidence principale</i>	21,7	23,0	22,7	22,4	23,1	21,9	22,4	24,1	24,1	23,7	23,7	23,9
Consommation <sup>2</sup>	30,2	30,5	31,2	30,9	30,1	28,5	28,7	27,8	28,2	27,2	26,4	26,9
Habitat et consommation	10,6	10,6	10,7	10,9	10,8	10,1	10,4	9,8	10,2	10,1	9,7	10,4
<b>Ensemble</b>	<b>49,9</b>	<b>49,6</b>	<b>49,8</b>	<b>50,4</b>	<b>50,5</b>	<b>49,1</b>	<b>49,9</b>	<b>50,2</b>	<b>51,3</b>	<b>49,5</b>	<b>49,3</b>	<b>49,7</b>

1. Ces ménages peuvent également être endettés au titre de la consommation.

2. Ces ménages peuvent également être endettés au titre de l'habitat.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Lecture : en 2016, 33,2 % des ménages ont un crédit à l'habitat, 26,9 % un crédit à la consommation, 10,4 % cumulent crédits à l'habitat et à la consommation.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2005 à 2016.

## 2. Montant médian mensuel et taux médian d'endettement selon l'âge en 2016

en %

Âge de la personne de référence du ménage	Ménages endettés à titre privé	dont avec emprunt immobilier	Montant médian mensuel du remboursement <sup>1</sup> (en euros)	Taux médian d'endettement du ménage
Moins de 30 ans	48	19	315	13
De 30 à 39 ans	71	53	800	23
De 40 à 49 ans	71	55	700	19
De 50 à 59 ans	61	42	525	15
De 60 à 69 ans	40	23	320	11
70 ans ou plus	16	7	235	9
<b>Ensemble</b>	<b>50</b>	<b>33</b>	<b>550</b>	<b>17</b>

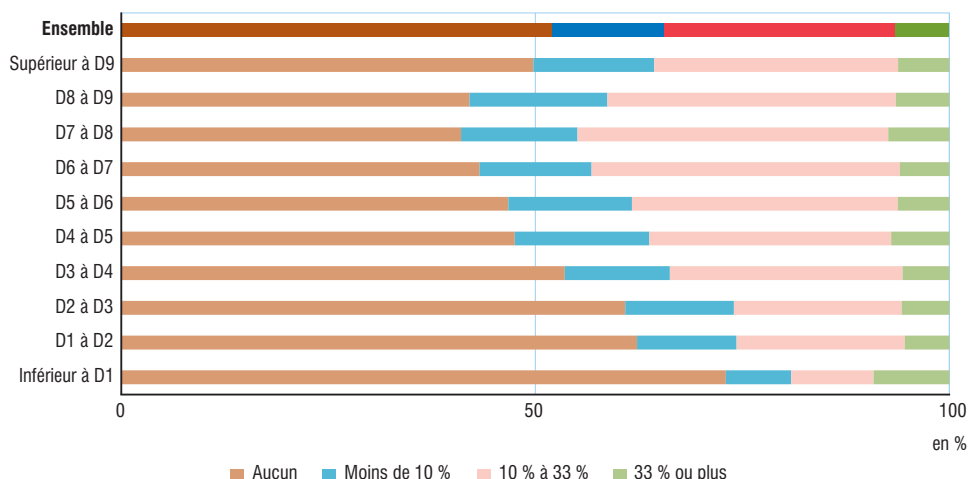
1. Tous remboursements confondus.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2016.

## 3. Taux d'endettement selon les déciles de niveau de vie en 2016

tranche de niveau de vie



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 73 % des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile n'ont aucun emprunt.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2016.